

# Coordonnées spatiales et coordonnées temporelles

Autor(en): **Wagner, R.L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **12 (1936)**

Heft 45-46

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399140>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## COORDONNÉES SPATIALES ET COORDONNÉES TEMPORELLES

---

Adverbes et prépositions présentent, on le sait, en français, une étroite parenté d'origine et de forme ; mais leurs fonctions mêmes ne sont pas sans analogies : les uns et les autres établissent des rapports entre un objet (immobile ou en mouvement) et l'espace qui l'environne, ou encore entre un fait et le temps écoulé avant ou après lui ; ils tiennent, pour se servir d'un terme commode, un rôle qui ne va pas sans rappeler celui qu'en géométrie analytique jouent les COORDONNÉES d'un point.

*A priori*, il semblerait qu'à deux catégories de pensée aussi distinctes que celles du temps et de l'espace dussent répondre dans la langue deux séries parallèles d'adverbes et de prépositions ; on peut difficilement, en effet, comparer l'opération qui consiste à localiser l'emplacement d'une personne ou d'un objet avec celle de remonter ou de descendre le cours du temps.

Dans le premier cas nous disposons d'un champ visuel meublé de repères fixes et les coordonnées que nous devons établir entre des repères et l'objet à localiser — pour précises qu'elles sont — ne laissent pas d'être relativement simples à saisir.

Dans l'autre cas, au contraire, nous avons affaire à un cours infiniment mobile et sinueux de procès en développement qui sans cesse se chevauchent, s'entrecroisent, mêlant et brouillant leurs trames du fond du passé jusqu'à nous qui constituons en notre conscience le point idéal appelé « présent » ; on concevrait que cette seule différence justifîât l'emploi d'un système de localisation plus souple que le précédent et valable pour l'avenir autant que pour le passé, puisque nous demeurons toujours libres d'organiser le temps à venir en fonction de celui qui s'est écoulé.

Or il est facile de s'apercevoir que le français est loin de pré-

senter un tel état de choses et l'examen que nous allons tenter nous conduira vite à cette conclusion que la langue dispose d'un système adverbio-prépositionnel unique dont les termes sont différenciés dans les cas où la nécessité l'impose<sup>1</sup>. De cette confusion, il n'est pas besoin d'aller chercher loin des exemples : d'un côté, l'on rencontre :

je me promène *sur* la digue

et de l'autre :

*sur* le tard, il vint me trouver.

Ailleurs, telle autre préposition, selon qu'elle servira de coordonnée sur le plan spatial ou sur le plan temporel prendra deux acceptations tout aussi différentes :

je me dirige *vers* le bois

à côté de :

je m'en irai *vers* six heures.

Cet état se complique encore du fait que, sur un même plan, une même préposition peut se voir attribuer deux valeurs diverses, selon qu'elle est employée ici ou là ; c'est ainsi que Stendhal note dans ses *Mémoires d'un touriste* (éd. du Divan, vol. II) : « A Genève on dit : un tel fut mis en prison, *dès lors* il jouit de la liberté. *Dès lors* est là pour *ensuite* »<sup>2</sup>.

Nous nous sommes donc proposé d'envisager de ce point de vue particulier quelques adverbes et quelques prépositions d'un usage courant en français, remettant à plus tard le souci de pousser cette étude jusqu'au point où elle mériterait d'être conduite (étude très générale et fort complexe, on le devine ; sans parler en effet de la comparaison qui s'imposerait entre le français actuel et les langues modernes, on voit tout de suite la masse considérable de faits de vocabulaire et de faits de syntaxe engagés dans une enquête de cette sorte) ; nous n'en avons voulu poser ici que les jalons.

1. On ne mentionnera point dans cette notule les trois adverbes *d'abord*, *ensuite*, *enfin* qui jalonnent des états ou des actions en procès dans le temps, non plus que d'autres coordonnées strictement temporelles dont la nature très spéciale méritera un examen ultérieur.

2. Dans l'étude plus complète que nous projetons, il sera fait état de données dialectales ; leur examen eût inutilement gonflé le présent exposé que nous avons voulu très général.

\*  
\* \*A). — *Prépositions exprimant des relations simples.*

EN. — On n'ignore pas l'importance que cette préposition acquit en ancien français ; dès l'origine de la langue elle marque indifféremment :

1) L'espace dans les limites duquel une personne ou un objet se placent, ou sont situés :

Set anz tuz plains ad este *en* Espagne (*Rol.*) ;

E (= en) tes oreilles receif, sire, la meie oroison (*Psaumes*).

Dans le second exemple, les limites sont conçues comme extérieures à l'objet qu'on dirige vers elles ; dans le premier, la localisation de l'objet s'opère à l'intérieur de ces limites.

2) Le laps de temps durant lequel s'accomplit une action :

An trestot vostre aez (*Roncival*).

Par ailleurs, sous l'influence du latin dont elle était issue, la préposition *en* prit tout de suite une extension considérable et apparut dans des emplois où elle fit vite figure de simple « outil grammatical » :

En mon nom, en nom Deu, etc.....

C'est que sa brièveté comme son articulation faible en favorisaient l'usage en tant que particule abstraite, vidée de tout contenu concret ; ces mêmes causes, au contraire, jointes au contact de *en* — *au*, la conduisirent vite à sa ruine partout où elle gardait son sens plein ; dans la mesure, en effet, où elle était employée devant l'article masculin (singulier ou pluriel), elle se contracta avec lui pour aboutir aux formes connues *el* (= en + le), *es* (= en + les) dont on connaît l'effacement rapide, et finalement ne put demeurer sous sa forme originelle que devant l'article féminin *la*, devant les pronoms, les adjectifs (possessifs, démonstratifs) ou les substantifs dépourvus d'articles :

Le roy sailli *en la* mer dont il fut *en yeave* jusques aus esselles (Joinville) ;

Agésilaus fist response que, quant à la paix, il n'était pas *en lui* de la faire (Amyot).



Tandis que, dans le premier cas, elle était à peu près remplacée par *à*, puis par *dans*, elle se survécut, grâce au second, jusque dans la langue moderne ; non sans des hésitations, il est vrai ; ainsi nous la rencontrons au xvii<sup>e</sup> siècle, avec la valeur de coordonnée spatiale, dans des emplois que nous prescrivons aujourd'hui pour des raisons qu'a très finement analysées M. Lerch<sup>1</sup> ; nous la gardons au contraire dans des localisations telles que : *en Chine, en Arabie, en Asie*. Sur le plan temporel, on la voit très vivante dans les expressions : *en mai, en janvier, etc.*, c'est-à-dire chaque fois qu'il s'agit d'exprimer *les limites entre lesquelles un procès s'engage, se développe ou aboutit* :

J'ai fait ce travail *en* huit jours ;

*En* 1515 François I<sup>er</sup> gagna la bataille de Marignan.

D'un autre côté, *en*, coordonnée spatiale, servait également à rendre sensible un *rapport matériel de succession* : les exemples en sont encore fréquents en français moderne. Dans cette acception, *en* est lié de façon constante à la préposition *de*, celle-ci marquant la *première étape* d'un procès :

a) soit à supports discontinus :

Ce papillon vole *de* fleur *en* fleur ;

b) soit à support continu :

J'ai parcouru la piste *de* bout *en* bout.

Sur le plan temporel, cette même locution (*de...en*) nous sert à jeter comme un pont entre un moment déterminé et un point du temps qui lui est postérieur, abstraction faite de l'époque intermédiaire<sup>2</sup> :

je viendrai *d'*aujourd'hui *en* huit, *de* demain *en* quinze.

A. — Dans ses formes contractées, *en* fut, comme on ne l'ignore

1. Cf. Pour tout autre que vous je suis *en* Jérusalem (Balzac) ;

Saint Jean parle du premier miracle *en* Cana (Pascal) ;

Voir E. Lerch, *Hauptprobleme der französischen Sprache*, vol. I (Warum « en été », aber « au printemps »?).

2. La langue ancienne, jusqu'au début du xviii<sup>e</sup> siècle, nous présente toutefois un emploi de *de...en* sur le plan temporel, analogue à l'emploi qu'en fait la langue moderne sur le plan spatial, dans la locution *de* *là en avant*, aujourd'hui remplacée par *dorénavant* — beaucoup moins expressif.

pas, remplacé par la préposition *à*, elle-même susceptible de se contracter avec l'article (*au* = *a* + *le* ; *aux* = *a* + *les*) ; ce contact entre les deux prépositions — contact si étroit aux degrés *au/ou* — permet de considérer comme très normal le fait que, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, *à*, *au* et *aux* expriment le même rapport dans l'espace que *el* et *es*.

Mais que diable allait-il faire *à* cette galère ? (Molière) ;

Ne pouvant plus annoncer sa venue aux hommes parce qu'il était retenu *aux* prisons d'Hérode (Bossuet) ;

Mettons le sceptre *aux* mains dignes de le porter.

Or, dans tous ces cas, *à* fut remplacé, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, par *dans*, né aux environs de 1539. A cette substitution il faut donner une raison : la plus plausible doit être sans doute cherchée dans la surabondance de sens dont était chargée notre préposition : celle-ci, longtemps en effet, exprima indistinctement les localisations spatiales les plus variées, et joua des rôles qui furent assumés dans la suite par d'autres mots, de signification plus précise. Nous en donnons ici, après Haase, les principaux exemples :

Il fallait qu'il lui vît la couronne *à* la tête (Corneille) ;

(*à* sera remplacé par *sur*).

Les Romains méprisèrent ce gouvernement et se tournèrent *à* Charlemagne (Bossuet) ;

(*à* sera remplacé par *vers*).

Il sera une pierre d'achoppement *à* laquelle plusieurs heurteront (Pascal) ;

(*à* = *contre*).

Quand ils comparaitront *à* ce tribunal où il faudra rendre compte... (Bossuet) ;

(*à* = *devant*).

L'armée navale qui était *à* la côte de l'Hellespont (Vaugelas) ;

(*à* = *le long de*).

Si, du plan spatial, nous passons maintenant au plan temporel, nous trouvons que la préposition *à* servait à marquer l'instant exact, l'époque déterminée à laquelle ou à partir de laquelle telle chose se produit :

1) Et je souhaite fort... qu'*à* l'heure, de ma part, tu l'aïlles appeler (Molière).

2) Il vous faut, *à* ce soir, montrer votre courage (Corneille).

3) Il se lève *au* matin sans savoir pourquoi.

Dans les exemples (1) et (2), les prépositions *sur* et *dès* se substituent aujourd'hui à *à* par besoin d'apporter à la détermination du moment une précision plus grande ; dans l'exemple (3), au contraire, la langue parlée moderne abandonne purement et simplement la préposition et laisse au substantif, ainsi construit absolument, le soin de marquer par lui-même le rapport qui relie la proposition énoncée et le temps auquel on la rattache :

Ici, il fait toujours beau, le matin.

Cette construction, qui n'aurait dû s'appliquer qu'à ce seul type de phrases, s'est graduellement étendue au point de mordre sur l'emploi de *en*. Que l'on considère en effet une phrase telle que : « J'écrirai mon article cet été » ; elle ne devrait, en principe, répondre qu'à la question : « A quelle époque écrirez-vous votre article ? ». Mais n'exprime-t-elle pas aussi que les limites des vacances suffiront à encadrer le développement du procès envisagé ? Or cette nuance est précisément celle que devrait traduire une phrase du type :

« J'écrirai mon article en été ».

Mais *en*, mot court et de peu de corps, est de moins en moins susceptible de jouer un rôle aussi délicat et perd lentement de sa valeur ; aussi bien notre langue y remédie-t-elle déjà par le moyen de verbes expressifs tels que : « Il me suffira d'un été..... », ou encore : « J'aurai bien assez d'un été pour..... ». Exemple instructif du travail de réfection qu'opère notre sensibilité dès qu'il s'agit de conserver un aspect de pensée essentiel à notre raisonnement.

DE. — *De*, préposition servant à marquer un rapport de lieu, peut établir divers types de coordination qui se sont prolongés de l'ancien français en français moderne presque sans aucun changement.

a) Elle exprime le point d'origine de l'objet à localiser :

C'est une goutte d'eau que vous puisez *du* Tibre.

b) Liée à d'autres prépositions (*à*, *en*), elle indique : tantôt (construction archaïque aujourd'hui) la *colonne de base* d'une correspondance à deux séries :

Traduire *de* mot à mot,

tantôt, ainsi que nous l'avons déjà vu, la première étape d'un procès à supports discontinus :

Voler *de* fleurs *en* fleurs,

tantôt enfin le point de départ d'un objet animé d'un mouvement continu :

Ma main l'a caressée *de* bout *en* bout.

*De* peut également exprimer des rapports de temps ; mais nous allons voir que sur ce plan la langue s'est montrée moins conservatrice que dans le cas précédent.

a) *De* servit longtemps à coordonner un fait actuel au moment (déjà passé) où ce fait a commencé d'être :

Nous sommes amis *de* longtemps (Regnard).

Les Égyptiens qui *de* longtemps étaient ennemis de la grandeur des Perses (Vaugelas).

Constructions archaïques que le français a éliminées au profit d'une autre, considérant moins le point d'attache que le laps de temps écoulé entre le fait actuel et l'époque de son origine ; à cet effet, *de* a été remplacé par *depuis* que nous examinerons plus loin.

b) D'un autre côté on utilisa *de*, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il s'agissait de marquer la contemporanéité d'un procès à son début et d'un instant déterminé :

(Ils) parlent peu, dorment peu, se lèvent *du* matin.

*Dès* la remplace aujourd'hui dans cette acception.

c) Enfin, dans une dernière acception qui n'a connu aucun succès dans la langue moderne, *de*, employé au sens propre de *en*, pouvait exprimer le laps de temps à l'intérieur duquel deux procès se développent parallèlement :

Et nous la pourrons étouffer et *du* même temps nous chauffer (Scarron).

Dans l'usage actuel, *de* demeure encore pour marquer — en corrélation avec *en* — la discontinuité d'un procès :

Le cataclysme se produit *de* dix *en* dix ans.

Si l'on cherche les causes de cette élimination progressive, on

s'aperçoit, que, d'une part, elle tient au besoin qu'éprouva le sujet parlant d'apporter dans l'expression des rapports temporels une précision plus grande ; et que, d'autre part, des raisons phonétiques amenaient progressivement *de* à servir avant tout d'outil grammatical commode, parce que vide de tout contenu réel.

\*  
\*\*

B) Nous n'avons envisagé jusqu'à présent que des prépositions très générales et destinées, de par leur forme même, à perdre le sens matériel et concret qu'elles possédaient en sortant du latin ; on conçoit aisément qu'elles aient vu se restreindre leurs emplois de coordonnées spatiales et temporelles. En outre, elles n'étaient susceptibles d'exprimer que des relations simples et la langue pouvait avoir à marquer, tant dans l'espace que dans le temps, d'autres rapports plus subtils ; c'est ce qu'elle fut amenée à faire dès ses origines, et cela au moyen d'adverbes et de prépositions qui présentaient tous ce caractère d'offrir plus de corps que les précédents. Ce sont eux que nous allons passer maintenant en revue.

DÈS. — Cette préposition est employée dans le *Roland* avec une valeur de coordonnée temporelle. Elle exprime, avons-nous déjà dit, le point exact de coïncidence entre un instant donné et le début d'un procès, c'est-à-dire un rapport de simultanéité :

Des or comence li conseils que mal prist (*Rol.*, 12) ;  
Des les apostres, ne fu hom tel prophete (*ib.*, 164).

Combiné avec la conjonction *que*, *dès* est à l'origine d'un certain nombre de locutions conjonctives en usage à partir du XIII<sup>e</sup> siècle :

Par la forêt du Mans, des qu'il fut ajourné (*Berte*, 15).

Ces locutions, renforcées à l'aide de démonstratifs ou d'adverbes de temps, sont un témoignage de l'effort qu'opère le français pour faire exprimer à *dès* le maximum d'intensité expressive dont ce mot est capable :

*Des ce que* l'enfant est né, il se delette à goûter le lait de sa nourrice (*Oresme, Éthique*, 39) ;  
Ces ciments résistent à l'eau *de incontinent* être posés ;  
*Des aussitôt que* je comprends quelque chose (*Desc.*) ;  
*Dès là que* Dieu existe, il est nécessaire que son existence remplisse tout l'espace et tous ses ouvrages (*Voltaire, Dial.*, 15).

Les groupes : *dès incontinent, dès la que* ont vieilli ; *dès aussitôt que* a subi, lui, une curieuse dislocation : *aussitôt* s'est détaché de la locution et reporté dans la principale — qui représente le fait à coordonner — pour mieux exprimer la corrélation immédiate entre ce fait et l'instant auquel on le coordonne :

Dès qu'il pleut, aussitôt tout le monde rentre.

D'ailleurs, de par son étymologie même, *aussitôt* formait déjà depuis longtemps une locution conjonctive autonome qui, plus étoffée que *dès que*, tend à la remplacer peu à peu dans la langue courante :

Il est parfait aussitôt que conçu (Du Bellay) ;  
Aussitôt qu'il paraît, la foule l'acclame.

Cependant la langue du XII<sup>e</sup> siècle nous apprend que *dès* jouait le rôle de coordonnée spatiale, ayant à peu près une valeur identique à celle de *dès* coordonnée temporelle :

Des les pors d'Aspre de ci qu'en Durestant (*Ronc.*, 39) ;  
Des le Mont St. Michel jusqu'à Château-Landon (*Sax.*, 25).

Cette construction, loin d'avoir disparu, paraît encore implantée en français et la littérature des guides nous en fournit des exemples :

Dès Bois-le-Roy, la forêt commence.

Comment un mot qui exprimait avant tout une relation temporelle s'est-il aussi facilement fixé dans un emploi de coordonnée spatiale ? Il n'est pas difficile de l'expliquer si l'on se réfère à une autre locution prépositionnelle expressive : *à partir de* ; dans les deux cas, la relation spatiale est envisagée *en fonction du mouvement du voyageur* ; or tout mouvement dans l'espace se prolonge également dans le temps. Dans le dernier exemple et dans des phrases du même temps-type, un mot tel que « Bois-Le-Roy » est moins considéré comme le signe d'un lieu que comme un souvenir d'impressions rapidement ressenties et portées au compte des minutes qui s'écoulaient.

DEPUIS. — Adverbe, ce mot sert essentiellement à rendre sensible la durée d'un procès — actuellement en cours ou achevé — par rapport à un événement du passé choisi comme point de repère :

Mais qui sait si depuis, Je n'ai point en secret partagé vos ennuis  
... (Rac.);

Ce jour-là, il m'a encore adressé la parole ; je ne l'ai pas vu depuis.

Dans cette acception, la langue l'a rendu plus expressif par l'adjonction de l'adverbe *lors* qui n'a plus par ailleurs aucune existence indépendante :

*Depuis lors*, il s'est écoulé bien des années.

Préposition, *depuis* introduit grammaticalement dans la phrase le repère invoqué — étant toujours admis qu'il s'agit moins de rattacher purement et simplement le fait actuel à ce repère que de rendre sensible l'idée d'un certain laps de temps écoulé :

L'un à l'autre attachés depuis notre naissance (Voltaire).

Au prix de la même opération psychologique qui permet à *dès* de passer du plan temporel au plan spatial, *depuis* (lié à *jusque*) marque une limite *a quo* à partir de laquelle se développe une certaine quantité d'espace :

La France s'étend *depuis* les Alpes *jusqu'à* l'Océan.

En corrélation avec d'autres prépositions, elle sert à coordonner les termes intermédiaires d'une série à leurs points extrêmes :

*Depuis* le premier *jusqu'au* dernier, ces piquets ne valent rien.

Toutefois, l'usage courant préfère ici introduire le premier élément de base au moyen de l'article contracté avec la préposition *de* :

Du premier au dernier.

Joint à la conjonction *que*, *depuis* forme, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, une locution purement temporelle dont la valeur se laisse facilement analyser :

Signor, moult se démentoit Floire  
*Depuis qu'il* revint de Montoire.

Dans cet exemple, l'imparfait de durée opposé au passé simple cerne suffisamment la nuance que nous avons indiquée plus haut.

Il est temps de signaler ici une confusion — dont on n'aurait pas

de peine à trouver des équivalents dans d'autres ordres — entre les locutions conjonctives *dès que* et *depuis que* ; confusion qui se prolonge jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle. On la relève encore chez Rotrou :

Les Rois ne sont plus rois depuis que leur puissance  
Laisse à la calomnie condamner l'innocence.

Dans ces vers, l'auteur a moins en vue d'insister sur le cours même d'un procès que sur la presque instantanéité de deux faits. Voltaire, d'ailleurs, dans son *Commentaire sur Corneille* blâme ce tour dont on ne rencontre plus d'exemples — à notre connaissance du moins — au xviii<sup>e</sup> siècle.

ENTRE. — Alors que *depuis* coordonnait un procès en cours ou un certain espace à un terminus *a quo*, *entre*, lui, établit une relation très générale entre un objet et deux ou plusieurs autres objets pris pour points de repère ; — ou entre un procès et deux ou plusieurs moments du temps. C'est une coordonnée complexe, valable pour les deux plans envisagés ; on n'a qu'à constater le fait, observable dès le haut Moyen Age :

(a. f.) :

*Entr'als* sont bien li mile chevalier (*Ronc.*) ;  
Et lors dist qu'il venissent en se meson entre quien et leu.

(langue moderne) :

Tours est située entre Bordeaux et Paris ;  
Je viendrai entre midi et une heure.

DEVERS. — Un cas plus intéressant est posé par cette préposition aujourd'hui vieillie ; elle n'était employée, en effet, qu'en fonction de coordonnée spatiale et elle exprimait aussi bien le point de direction ou le point d'attache d'un objet en mouvement que la direction vers laquelle sont tournés une personne ou un objet immobiles :

*Devers* Ardene vit venir un leupar (*Rol.*) ;  
Li dux Miles se tint *devers* un cimetièrre Et voit environ lui ses chevaliers ocire (*Sax.*).

Il semble toutefois qu'on ait pu, un moment, user de cette pré-



position comme de coordonnée temporelle, si nous interprétons bien le *vers* de Molière :

Et s'est, *devers* la fin, levé longtemps d'avance.

Mais elle fut remplacée dans cet emploi par *vers* ; et l'on conçoit d'ailleurs que *devers*, étant donnée la relation extrêmement précise qu'elle exprimait, relation toute spatiale par essence, n'ait rien eu à faire sur le plan temporel où elle était inutile.

VERS. — Autrement complexe est le problème posé par ce mot.

a) Coordonnée spatiale, cette préposition traduit l'orientation d'un objet immobile ou en mouvement par rapport à un repère fixe, sans préjuger de l'espace qui les sépare ou du trajet qui conduit de l'un à l'autre :

*Vers* Angleterre passa-t-il la mer salse (*Rol.*) ;

Il y fait engraver cette inscription : Ionie est *vers* le soleil naissant (*Amyot*).

La langue moderne offre les mêmes constructions (La ville est tournée *vers* l'Orient... Nous voguions *vers* le Raz...) et rien ne laisse supposer que *vers* perde du terrain dans cet emploi.

b) *Vers*, coordonnée temporelle, se laisse difficilement identifier à *vers*, coordonnée spatiale. La langue s'en sert pour noter un rapport, très lâche, entre un procès en cours ou achevé, et le halo de temps, indéterminé dans la conscience du sujet parlant, qui entoure un certain repère temporel fixe :

Ce n'est que *vers* 1725 qu'on a commencé en Espagne à traduire quelques-uns de nos livres de physique (*Voltaire*).

Nous avons donc à faire aujourd'hui à deux homonymes couvrant d'un même signe des réalités toutes différentes ; si cependant quelque parenté subsiste encore entre eux dans la pensée de ceux qui les emploient, elle tient uniquement à la nuance d'indécision que l'un et l'autre impliquent et que nous avons justement indiquée.

SUR. — Ce mot propose un problème analogue.

a) Dès les origines, *sur* établit une coordination entre un repère, situé à un certain niveau, et un autre objet placé plus haut que

lui. Tantôt l'objet à localiser se trouve atténuer au repère :

Être assis sur une chaise,

tantôt, un vide les sépare :

Le père leva les bras sur lui.

Constructions qui en continuent de plus anciennes qu'on rencontre dès l'ancien français.

b) Mais, aux alentours du xv<sup>e</sup> siècle, nous relevons *sur* en fonction de coordonnée temporelle ; la valeur en paraît équivalente à celle de *vers*, à cette différence près que le halo d'indétermination signalé plus haut se réduit dans des proportions sensibles et dépasse à peine le repère choisi :

Si escripvit devers le comte de Périgord... qu'ils fussent *sur* un jour qu'il leur assigna devant Auberoche (Froissart) ;  
Estant jà sur son âge, il disoit : (Amyot) ;  
Sur l'heure de sa fin (Montaigne).

Cet emploi connaît une fortune : les écrivains du xvii<sup>e</sup> siècle en offrent de nombreux exemples :

J'ai été sur le point de vous faire une visite sur le lever du soleil (Vaugelas),

et se prolonge jusqu'à nos jours (cf. *sur le tard*) avec cette restriction que, dans deux cas, *sur* exprime une relation de presque instantanéité entre le procès envisagé et le moment présent :

Je vais le faire sur l'heure ;  
Fais-le sur le champ.

On voit que dans le cas de *sur*, un même signe, encore une fois, cache deux réalités si distinctes qu'il nous serait impossible de marquer entre elles la moindre parenté. En l'absence d'une étude nous indiquant où et par qui *sur* fut employé pour la première fois en fonction de coordonnée temporelle, on ne peut faire que des hypothèses sur l'origine et les causes de la différenciation indiquée. Faut-il voir dans la locution *sur le champ* le point exact à partir duquel s'opère la divergence ? On est tenté de le faire. Cette locution, devenue courante, dut perdre par là même sa valeur d'image et devenir le simple équivalent d'un adverbe tel qu'*incontinent* ; là-

dessus, l'initiative d'un auteur ou d'un locuteur imaginatif créa, par voie d'analogie, *sur l'heure* ; c'est ainsi que *sur* se serait fait une place dans le plan temporel. Cette hypothèse paraît bien être la plus simple et la plus naturelle.

APRÈS. — « *Après* », dit excellemment Littré, « marque la postériorité, c'est-à-dire qu'une chose en a suivi ou en suivra une autre dans l'espace ou dans le temps » ; relation simple et courante qui permet à notre mot de chevaucher sans peine les deux plans du temporel et du spatial. Le passage de l'un à l'autre était chose faite au XIII<sup>e</sup> siècle, puisque le *Roncival* nous offre concurremment :

Si compaignon apres lui vont signant (P. 38) ;  
Après ma mort en ert France doutée (P. 49) ;

constructions qui se prolongent encore aujourd'hui :

Après lui venait l'évêque du Mans ;  
Après une heure, je ne serai plus chez moi.

Toutefois, ce mot appelle une remarque. Dans une série de cas particuliers, la langue du XVIII<sup>e</sup> siècle a remplacé *après* par la préposition *derrière*, coordonnée exclusivement spatiale ; les exemples suivants en font foi :

Il tient après son char un vain peuple occupé (Racine) ;  
Et les portes d'airain se fermant après moi  
M'ont vomé loin du temple et m'ont poussé vers toi (Corneille).

Il semble qu'on puisse assez aisément déterminer les conditions dans lesquelles s'est opérée cette substitution.

Nos deux prépositions traduisent en apparence une relation identique ; et, en fait, chacune d'elles implique la postériorité d'un objet B par rapport à un objet A ; mais si, dans certains cas, *derrière* a pris la place d'*après*, ne serait-ce point que le sujet parlant ait eu l'intention d'indiquer par là qu'il pouvait adopter deux perspectives différentes ? L'examen de la langue moderne usuelle nous donne tout lieu de le croire.

*Après* s'emploie principalement avec des verbes de mouvement et insiste sur l'effort en avant qu'opère B pour se mettre au niveau de A ; ainsi dit-on *courir après quelqu'un* en face de *marcher derrière lui*, *marcher* n'impliquant pas en soi la volonté de rattraper celui qui vous précède ; mais qu'un homme du peuple s'avise de glisser cette

nuance très précise dans une phrase où entre *marcher*, il ne la traduira pas autrement que par l'emploi familier de *après* :

« *Je marchais après lui en l'appelant ; il faisait celui qui n'entend pas* » (exemple oral relevé).

A l'inverse, si, dans une course d'un genre spécial<sup>1</sup>, B utilise A comme entraîneur, *derrière* reparait. Cette alternance joue de la sorte chaque fois que la perspective se dirige de B vers A.

Mais que le locuteur veuille, au contraire, mettre l'accent sur la réalité matérielle du fait que B se trouve en deçà de A, autrement dit que sa perspective parte du point A, l'alternance disparaît et *derrière* seul reste en jeu ; dans les vers cités plus haut, on peut se rendre compte que l'idée importante, parce que faisant image, est bien celle d'une postériorité matérielle ; aussi l'expression nous en paraît-elle aujourd'hui archaïque.

*Après*, employé en fonction d'adverbe, présente la même double valeur :

a) *de coordonnée temporelle*, parfois renforcée à l'aide de *puis* et de *en* :

Les soldats, *puis après*, en amis de la paix... (Regnier) ;

L'ange, *en après*, lui fait un long sermon (La Fontaine) ;

b) *de coordonnée spatiale* :

Dieu vous ayant toujours couru *après* pour vous sauver (François de Sales) ;

Le monde est *après* pour me troubler (Calvin).

Nous la rencontrons aujourd'hui encore dans cette acception, renforcée par la particule démonstrative *ci* : *ci-après*.

\*  
\* \*

C). — Arrivons-en enfin à des mots dont les emplois respectifs de préposition et d'adverbe ne se sont différenciés qu'assez tard, c'est-à-dire à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

DEDANS ; DANS. — *Dedans*, on le sait, ne fut supplanté qu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle par *dans* ; les odes de Ronsard ne connaissent encore que *dedans*. Mais ce mot continue de vivre jusqu'à La Fontaine avec sa double valeur d'adverbe et de préposition.

a) *Coordonnée spatiale*, il établit une relation de contenu à conte-

1. Course de bicyclettes derrière motos.

nant, sans donner d'ailleurs aucune précision sur la position relative du contenu :

Les stoïciens mettent l'âme autour et dedans le cœur ;  
L'oracle était logé *dedans* un galetas (La Fontaine) ;

et sans indiquer — lorsqu'il s'agit d'un procès — que la perspective change :

1°) selon que la localisation est faite à l'intérieur des limites du contenant (le procès étant terminé) :

*Par dedans* le manoir sont tuit ensemble entré (*Berthe*) ;

2°) ou selon qu'elle se fait de l'extérieur (le procès étant en voie d'aboutissement) :

Va *dedans* les Enfers joindre ton Curiace (*Corneille*).

b) *Coordonnée temporelle*, *dedans* insérait autrefois un fait à venir ou déjà écoulé dans les limites d'un laps de temps choisi comme repère :

*Dedans* quatorze jours viendront li plus tardif (*Sax.*, xxiv) ;  
*Dedens* ces huit jours furent venu tuit li vaissel (*Villehardouin*) ;  
...et que *dedens* le mardi ensuivant il seroit à Paris (*Chronique scandaleuse*, I, p. 63).

On sait que la langue ne s'en est pas tenue à cet état. Dès que *dans* fut en mesure de tenir une place dans la phrase, on le substitua à *dedans* ; mais où et selon quelle règle ? Celle-ci se relève assez clairement à l'analyse : dans les exemples plus haut cités, *dedans* exprime deux points de vue :

Tantôt il implique qu'un procès a abouti ou aboutira en se répartissant sur le laps de temps pris comme repère ; et dans ce cas c'est *en* (ou une locution composée plus expressive *dans l'espace de*)<sup>1</sup> qui le remplace. Tantôt, au contraire, la préposition insiste davantage sur un des points extrêmes du laps temporel ; c'est alors *dans* qui, aujourd'hui, entre en jeu :

Je ferai cela dans huit jours (= c'est le huitième jour que je le ferai) ;

Je n'aurai terminé que dans huit jours (= ce n'est que le huitième jour que tout sera au point).

1. Avec cette restriction toutefois que si le repère choisi est un laps de temps formant une *unité non nombrée*, c'est *dans* qui remplace *dedans* ; comparer : *Je ferai ce travail dans l'année* avec *Je le ferai en deux jours*.

Une fois cette répartition opérée, et *dedans* confiné dans son rôle d'adverbe, ce mot ne garda plus qu'une valeur de coordonnée spatiale.

*Remarque.* — Avant d'être employé au sens que nous avons vu, *dans* avait eu à subir une sorte d'épuration ; on en usait au XVII<sup>e</sup> siècle encore, là où la langue moderne, plus juste dans ses vues, l'a remplacé par *sur* :

Il l'affermir dans le trône (Bossuet).

On sait par ailleurs que le rapport de contenu à contenant nous semble exprimé parfois dans l'ancienne langue à l'inverse d'aujourd'hui :

L'estrier lui demeura dans le pied (d'Aubigné) ;  
Deux goujats qui, en faisant rostir une oye dans une broche de bois, chantoient des villenies contre la roine (*id.*).

DEVANT ; AVANT. — Ces mots, étroitement apparentés, nous offrent un bel exemple de la spécialisation à laquelle ont été contraints deux vocables de valeur à peu près identique à l'origine ; on sait, en effet, que la « langue commune » répugne à de trop grandes richesses et affecte chaque mot de relation à une fonction qui lui soit propre, tendance contre laquelle réagit, dans une certaine mesure, la langue littéraire pour qui la puissance d'évocation d'un mot l'emporte sur son contenu « intellectuel » (cf. Bally).

A regarder les textes, on note que *devant* eut, jusque vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, une extension plus grande qu'*avant*. Suivi d'un régime, il traduisait, *dans l'espace*, un rapport de *pré-position* entre l'objet à localiser et le repère choisi :

N'i a castel qui *devant* lui remaine (*Rol.*) ;  
Cesar marchoit toujours *devant* sa troupe, la tête découverte  
(Montaigne),

et, *dans le temps*, l'antériorité du fait envisagé par rapport à l'instant choisi comme repère :

*Devant* la mie nuit, le temps un peu s'escure (*Berthe*) ;  
Un peu *devant* sa mort (Bossuet) ;  
Dès *devant* la pointe du jour (La Fontaine).

Employé en fonction d'adverbe, *devant*, coordonnée temporelle, offrait sensiblement la même valeur :

L'aumônier mangeoit *devant*, à la table du maître d'hôtel (Saint-Simon).

Combiné, enfin, avec *que*, il formait une locution conjonctive de sens identique :

Cependant, *devant* qu'il fût nuit,  
Il arriva nouvel encombre (La Fontaine) ;  
*Devant que* de prendre connaissance de ces distinctions... (Hamilton).

On ne se trouve pas ici dans les conditions qui déterminaient tout à l'heure l'alternance *derrière/après* ; celle-ci, en effet, tient de la nature même des choses et est impliquée, peut-on dire, dès l'instant où l'esprit envisage la *post-position* de B par rapport à A (repère). Dans l'hypothèse où ces deux points se meuvent, on peut imaginer à volonté que B respectera la distance initiale qui le séparait de A, ou qu'au contraire il cherchera à l'annuler. Mais que B soit *pré-posé* à A (repère) et que l'accent soit mis sur cette *pré-position* (ex. : *le chef marche devant sa troupe ; à cet instant Brantôme prend la tête et mène devant Aménophis III*), nous trouvons-nous vraiment dans l'obligation de préciser que la distance intermédiaire demeurera constante ou ira diminuant ? La réflexion, aussi bien que la langue, répond : non.

Quant à la perspective selon laquelle nous envisageons le rapport, il n'importe de la déterminer que sur le plan temporel (*un peu avant sa mort*) ; on remarquera à ce propos que le locuteur — par une habitude inhérente à notre système de pensée — se place obligatoirement au point marqué par le repère et de là, ce repère étant postérieur au fait à localiser, semble regarder *derrière* lui ; le cours du temps étant ainsi assimilé à une ligne qui se déroulerait dans l'espace, la perspective part donc d'*avant* en *arrière*, ou, si l'on préfère, de A (repère) vers B.

Ceci étant admis, pourquoi *devant* fut-il confiné dans le rôle de coordonnée spatiale ?

Pour l'expliquer, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'invoquer un autre motif que celui de l'*association* qui s'est rapidement produite entre *devant* et *derrière* ; favorisée par l'identité des deux consonnes initiales, elle aboutit à la constitution d'un *couple* très vivant dans la langue qui trouvait en lui un jeu commode de coordonnées réciproques.

Ce fut *avant* qui, sur le plan temporel, remplaça *devant* dans



toutes les locutions conjonctives marquant l'antériorité du fait à localiser ; on partit du groupe : *avant* + *infinitif*, que l'on rencontre, encore, dans les *Fables* de La Fontaine, pour aboutir, avec Voltaire, à la construction moderne (*avant de* + *infinitif*).

Préposition, *avant* prit une extension presque analogue ; adverbe, ce mot tend à se substituer à *auparavant* dans la langue parlée d'aujourd'hui.

*Remarques.* — 1) Toutefois, *avant* (adverbe ou préposition) garde encore la valeur de coordonnée locale qu'elle possédait depuis l'ancien français ; il suffit de rappeler les tournures : *ils n'allèrent pas plus avant, être placé avant quelqu'un*.

Cette persévérance doit être portée au compte de la confusion qui règne dans notre esprit entre les domaines du temps et du lieu. Cependant, il est à souligner que, de plus en plus, en position adverbiale, *avant*, coordonnée spatiale, est précédée de prépositions avec lesquelles ce mot forme de véritables « unités » et qui le distinguent d'*avant* coordonnée temporelle.

2) L'exemple cité plus haut : *être placé avant quelqu'un*, nous incite à une autre considération. Si nous en croyons Littré, *avant*, coordonnée spatiale, marquerait « l'antécédance immédiate ; *devant*, une antécédance médiate ou non ». Ce qui est devant « moi », poursuit Littré, « est en avant de moi d'une distance quelconque ; celui qui est *avant* moi est « immédiatement devant moi ». C'est là, pensons-nous, préciser incomplètement une nuance réelle.

Si nous consultons notre propre expérience, il nous apparaît qu'*avant* implique surtout une idée de *succession*, de *hiérarchie* que *devant* n'exprime à aucun degré ; c'est ainsi que l'on dira : *il marche devant moi*, mais : *dans ce concours, il a été placé avant moi*. Peut-être cette nuance, très nécessaire à bien des égards, a-t-elle contribué, elle aussi, à empêcher une différenciation complète de nos deux prépositions.

\*  
\* \*

CONCLUSION. — Il reste à examiner vers quelles conclusions nous a conduits l'étude de tels faits ; ces conclusions sont doubles : les unes regardent la psychologie du sujet parlant, les autres les moyens que la langue a fournis à celui-ci, quand il s'est agi de répondre par une précision plus grande des termes à une analyse plus subtile de la réalité.



Dès l'ancien français, le sujet parlant distingue fort clairement le domaine spatial du domaine temporel ; mais loin d'être frappé par les différences de conditions que présentent une localisation dans l'espace et l'opération correspondante dans le temps, il n'a cessé, semble-t-il, de ramener la seconde à la première. L'une et l'autre, d'ailleurs, n'offraient pas à ses yeux la même valeur et l'on conçoit que dans un état de civilisation peu avancé où l'esprit historique vivait encore à l'état embryonnaire, la première ait acquis plus d'importance que l'autre. Nous pouvons donc nous figurer l'opération psychologique du sujet parlant comme un essai de synthèse entre deux plans, en droit parfaitement étrangers l'un à l'autre. A l'aide de quel moyen terme cette opération fut-elle réalisée ? Sans doute à l'aide de l'idée de *mouvement* ; tout objet, toute personne en voie de changement de place, rentre, par le fait même, dans le cours du temps auquel semble échapper l'objet immobile. Ce point de vue favorisait on ne peut mieux la paresse relative de la pensée qui se satisfait plus d'une simplicité, d'une unité apparentes que d'un complexe dont l'utilité pratique est, à tout prendre, fort mince.

On tendit ainsi à une représentation du temps identique à celle de l'espace<sup>1</sup>, ce qui entraînait l'emploi d'un système de coordonnées bivalentes. L'unification des deux plans eût été complète si les écrivains de métier, dont certains possédaient une culture philosophique, n'avaient entrevu que rares étaient les cas où telle relation spatiale trouvait à être utilisée sur le plan temporel ; il s'ensuivit alors une tendance inverse de celle que nous avons voulu décrire, mais pas assez forte cependant pour réagir contre une habitude de l'esprit qui paraît être commune à tous les peuples se rattachant au tronc indo-européen.

Or le français nous offre justement une image fidèle de ce double courant et nous montre par quels moyens l'analyse redresse ce que la langue commune voudrait tenir pour établi.

Mais quelles ressources cette langue offrait-elle au sujet parlant ou à l'écrivain ? De bien pauvres richesses et un vocabulaire étonnamment étriqué.

1. Ce que suffirait à prouver la création d'une unité syntaxique telle que : « *dans l'espace de huit jours* ». A la trame enchevêtrée de procès en cours qui constitue le *temps*, nous substituons un panorama fait de coupes successives sur lesquelles il nous suffit de reporter les coordonnées en usage dans le plan spatial.

Tantôt donc, on partit d'un mot unique qui prit, sur chacun des deux plans, une valeur particulière, si bien que nous avons affaire aujourd'hui — c'est le cas de *vers* et de *sur* — à deux homonymes véritables qui ne présentent plus aucune parenté de sens.

Tantôt, au prix d'une synthèse des deux plans autour de l'idée commune de *mouvement*, la préposition s'est différenciée et s'utilise dans les deux domaines avec une valeur à peu près identique ; c'est le cas de *dès* et de *depuis*.

Enfin, lorsque la langue se trouvait posséder deux coordonnées pourvues d'une même valeur, ou presque, sur le plan spatial, elle affecta l'une au plan spatial, l'autre au plan temporel, non sans qu'il demeurât quelque confusion dans l'emploi de ces mots (ex. *avant/ devant*).

Mais une étude plus complète de ce problème devrait envisager nécessairement ses autres éléments, et surtout faire un compte serré des moyens de coordination dont la langue dispose encore ou qu'elle s'est créés peu à peu ; on arriverait, croyons-nous, à cette conclusion que c'est *sur le plan spatial* qu'elle s'enrichit le plus et que nous sommes, aujourd'hui encore, moins soucieux de chronologie que de géométrie.

Ici, nous n'avons voulu que poser le problème d'après ses données les plus claires ; celles-ci, d'ailleurs, auraient grandement besoin d'être reprises, tant les textes offrent de surprises et de constructions inattendues dont ni les dictionnaires ni les grammaires ne savent donner l'idée <sup>1</sup>.

Caen.

R. L. WAGNER.

1. Au moment d'envoyer cet article, nous prenons connaissance de l'étude de M. Paul Falk sur « *Jusque* » et autres termes en ancien français et en ancien provençal marquant le point d'arrivée, Uppsala, A.-B. Lundequitska Bokhandeln [1934], in-8, 218 p. Ce nous est un plaisir et d'en souligner l'importance et de renvoyer le lecteur à ce très intéressant exposé des faits les plus curieux qu'on puisse concevoir et parfois les plus inattendus. On complétera la lecture de cet ouvrage par celle du compte rendu que lui consacre M. Gougenheim dans *Le Français Moderne* [juin 1935, p. 276].

Le Gérant : A. TERRACHER.